

# Bicentenaire

Lui ne parlait pas de rupture, encore moins de disruption. Et pourtant, lors du Consulat, en une poignée d'années, il parvient à restaurer la paix civile, à rétablir l'autorité de l'État et à redresser les finances.

PAR GEORGES VALANCE

Terrible ironie de l'Histoire: « Vive Bonaparte! la paix! la paix! » C'est sous ces slogans pacifiques que les Français acclament à son retour d'Égypte ce général, qui conduira à la guerre des centaines de milliers d'entre eux, jusqu'au choc final de Waterloo, moins de quinze ans plus tard. Ce 17 octobre 1799, la capitale est en liesse. Les gazettes écrivent: « Rien n'égale la joie que répand le retour de Bonaparte », « C'est le seul événement qui, depuis longtemps, ait rallumé l'enthousiasme populaire », « On boit à son retour dans les cabarets; on le chante dans les rues! »

Mais il ne faut pas s'y tromper. Les Français fêtent dans Bonaparte le militaire victorieux mais aussi le politique qui a su négocier la paix avec l'Autriche par le traité de Campo-Formio et l'administrateur qui a redessiné l'Italie du Nord et créé un état vassal, la République cisalpine. En ce jeune homme d'à peine 30 ans, « aux cheveux courts et sans poudre », ils voient le garant de la victoire au-dehors et de l'ordre politique



# BONAPARTE LE GRAND RÉFO

au-dedans. L'accueil populaire est une invite. Il y répondra le samedi 9 novembre 1799 par le coup d'État du 18 Brumaire.

Il faut dire que, pour son dixième anniversaire, la Révolution était aux abois et à la recherche d'un sauveur. Le Directoire, qui avait succédé à la Convention, était dirigé par des rescapés de la Terreur qui avaient

comme unique objectif de préserver leur pouvoir et leurs fortunes en se gardant, à gauche, des néojacobins, et, à droite, des monarchistes, qui avaient repris du poil de la bête. Le pays était confronté à quatre crises se nourrissant les unes les autres: une crise politique et morale avec une classe de « nouveaux riches » (l'expression est de l'époque) dépravés; une crise financière qui a provoqué la banqueroute des deux tiers de la dette publique et la dévaluation de la monnaie; une crise insurrectionnelle dans une large partie du territoire; une crise extérieure avec la reprise de

**LE SUFFRAGE UNIVERSEL MASCULIN, SUPPRIMÉ EN 1795, EST RÉTABLI, MAIS, UNE FOIS LA CONSTITUTION ADOPTÉE, IL N'Y A PLUS D'ÉLECTIONS.**



## POURQUOI ON EN PARLE

### LES FRANÇAIS, TOUJOURS GROGNARDS

**L**e 5 mai 1821 mourait Napoléon Bonaparte dans l'île prison de Sainte-Hélène. Faut-il célébrer ce bicentenaire ? Et qui faut-il célébrer ? Le grand conquérant ? L'égal d'Alexandre et de César ? Sauf que le premier installa la civilisation hellénistique du Nil à Syr-Daria et que le second repoussa au Rhin, pour plusieurs siècles, la frontière nord-ouest de l'Empire romain, tandis que Napoléon, malgré toutes ses victoires, laissera la France plus petite qu'au temps de Louis XVI ! Ce qui demeure, ce qui est incontestable, c'est l'activisme réformateur du Premier consul de la fin de 1799 à 1804. Là où les gouvernements actuels parlent en années, en quinquennats même, pour risquer la moindre réforme, Bonaparte comptait en mois, parfois même en jours, pour mettre en œuvre des mesures qui ont bouleversé la société et restent encore souvent d'actualité. ■ G.V.

*avez-vous pu imaginer qu'un homme de quelque talent et d'un peu d'honneur voulût se résigner au rôle de cochon à l'engrais de quelques millions ? »*

Ce général républicain a une âme de dictateur. Le suffrage universel masculin, supprimé en 1795, est rétabli mais, une fois la Constitution approuvée par plus de 3 millions de voix contre 1502, il n'y a plus d'élections. Uniquement des réunions d'électeurs qui désignent des « listes de notabilités » dans lesquelles le pouvoir exécutif « peut » piocher les parlementaires.

Le Premier Consul se ménage toute la réalité du pouvoir. Il décide de la paix et de la guerre, nomme et révoque les ministres, tandis qu'une réforme administrative ultracentralisée cadennasse le territoire dans un maillage dont tous les échelons – conseillers d'État, préfets, sous-préfets, maires, juges et bientôt évêques – sont nommés par le pouvoir central. Évidemment, la liberté de la presse est en morceaux : 60 journaux sur 73 sont supprimés d'un coup en janvier 1800 !

Bonaparte le sait mieux que personne : le coup d'État trouve pour une large part sa « légitimité » auprès des Français dans l'effondrement économique et ➤

# RMATEUR

la guerre contre la « deuxième coalition », qui regroupe autour de l'Angleterre et de la « cavalerie de Saint-Georges » (les subsides anglais) l'Autriche, la Russie, la Turquie et Naples.

### Une âme de dictateur

Quatre crises que Bonaparte, devenu Premier consul, résoudra en moins de quatre années (1800-1804), durant lesquelles il rétablira (dans l'ordre) l'autorité de l'État, les finances publiques, la paix civile, la paix extérieure, la paix religieuse et la valeur de la monnaie.

#### PRISE DE POUVOIR

En 1799, Bonaparte est porté aux nues par les Français, qui voient en lui le garant de la paix et de l'ordre politique. À cette ferveur, le général répond par le coup d'État du 18 Brumaire, dont les événements déterminants ont lieu au conseil des Cinq-Cents (ici, peinture de François Bouchot, à Saint-Cloud).

Lassés de la Révolution, les Français aspirent à l'autorité. Ils ne seront pas déçus. La Constitution de l'an VIII, adoptée le 13 décembre 1799, déséquilibre les pouvoirs au profit de l'exécutif, c'est-à-dire du Premier consul. Personne ne s'y trompe. Lors de la lecture du texte sur la voie publique, une Parisienne qui demande à sa voisine « *Qu'y a-t-il dans cette Constitution ?* », s'entend répondre : « *Il y a Bonaparte* ».

Les « vieux » républicains, qui, comme Sieyès, avaient cherché « une épée » pour se maintenir au pouvoir, sont les dindons de la farce. Lorsqu'il propose à Bonaparte un poste bien rémunéré de « Grand Électeur », il s'entend répondre : « *Comment*

> financier du Directoire. Une de ses priorités sera de restaurer les finances publiques.

Dès le 11 novembre 1799, il nomme ministre des Finances un « technicien », fonctionnaire des impôts sous l'Ancien Régime, Martin Gaudin, qui conservera son poste tout au long de l'Empire. Celui-ci raconte l'entretien d'embauche : « Vous avez longtemps travaillé dans les finances ? — Pendant vingt ans, général. — Nous avons besoin de votre secours. Et j'y compte. Allons, prêtez serment. Nous sommes pressés. »

Aussitôt se met en branle ce que Gaudin appelle « une espèce de dictature des finances », qui décreète en vingt jours mesures d'urgence et réformes structurelles. D'un côté, l'État vend des terrains à bâtir dans la capitale, privatise des marais salants, fait des coupes massives dans les forêts, cède pour 50 millions de francs la Louisiane aux États-Unis, etc. De l'autre, Martin Gaudin crée la Direction des contributions directes quinze jours après le 18 Brumaire et, en janvier 1800, la Banque de France. Surtout, il met en place un système fiscal qui sera la règle à l'avenir : allègement des impôts directs, alourdissement et surtout diversification de la fiscalité indirecte.

Le redressement est rapide : dès 1802, le budget affiche un excédent de 500 millions alors que, le 18 Brumaire, il ne restait en



**MARTIN GAUDIN** est nommé ministre des Finances en novembre 1799. En vingt jours, il prend nombre de mesures d'urgence.



#### UN CONSUL BÉNI DES DIEUX

Le Concordat, signé par le pape Pie VII le 15 août 1801, assure à l'État napoléonien le soutien du Saint-Siège, qui s'éloigne pour un temps de la cause royaliste.

caisse qu'une misérable somme de 167 000 francs. Et encore, le cadastre des communes, opération gigantesque lancée par Gaudin, n'est pas encore prêt pour réviser les taxes mobilières. Dans ce cadastre, Napoléon verra « la véritable constitution de l'Empire, c'est-à-dire la véritable garantie des propriétés et la certitude de l'indépendance de chacun ».

#### Méthodes «terroristes»

L'autre grande priorité est la pacification de l'Ouest, où la chouannerie a repris. Bonaparte propose une « paix des braves » avant l'heure. Dès la fin de décembre 1799, il reçoit au Luxembourg le royaliste Hyde de Neuville. Ce dernier fera un succulent portrait du Premier consul, qu'il prend tout d'abord pour un commis, « petit, maigre, les cheveux collés sur les tempes », mais, poursuit l'envoyé des insurgés, « lorsqu'il s'adossa à la cheminée et releva la tête, il me regarda avec une telle expression, une telle pénétration que je perdis toute assurance ».

Ces premiers contacts n'aboutissent pas. Bonaparte, ne recevant pas de réponse à son offre d'amnistie contre remise des armes, envoie de nouvelles troupes dans l'Ouest, y fait suspendre la

Constitution et ordonne de fusiller quiconque pris les armes à la main. Le chouan Frotté, venu négocier à Alençon, est arrêté et fusillé avec six compagnons.

Mais Bonaparte se garde de généraliser ces méthodes « terroristes ». Parallèlement, il accueille toutes les offres de soumission. À la fin de janvier 1800, les principaux chefs se sont rendus ou ont été capturés. Le Premier consul peut commencer à assouplir sa politique à l'égard des catholiques et des émigrés. Le culte peut être pratiqué de nouveau dans les églises non aliénées. Le 3 mars 1800, la liste des émigrés est déclarée close, et nombre de ses 145 000 membres commencent à être radiés. Bonaparte pencherait pour des radiations accélérées mais, pour faire accepter un tel geste par les républicains et par l'armée, il devra attendre que la victoire et la paix accroissent encore son autorité.

L'avenir même du régime de Brumaire dépend du sort des armes. La guerre avec la deuxième coalition, paralysée par l'hiver, n'est pas terminée. Le Premier consul la relance en traversant les Alpes par le col du Grand-Saint-Bernard et en écrasant les Autrichiens à Marengo, le 14 juin 1800. Cette

victoire, relayée par celle du général Moreau sur la seconde armée autrichienne en Allemagne, conduit à la dislocation de la deuxième coalition. L'Autriche signe le traité de Lunéville en février 1801 et l'Angleterre, le traité d'Amiens en mars 1802.

Pour la première fois depuis dix ans, l'Europe est en paix et la France est reconnue dans ses « limites naturelles » avec la cession de la Belgique, du Luxembourg, de la rive gauche du Rhin et la reconnaissance de républiques satellites. « *Jamais, écrit l'historien Albert Sorel, même aux temps les plus glorieux de Louis XIV, la France n'avait conclu une paix aussi magnifique.* »

### “Préfets en soutane”

Qui peut résister à un Premier consul aussi béni des dieux ? Pas le pape, dont les territoires bordent la République cisalpine. Les négociations avec Pie VII, entamées dès le lendemain de Marengo, durent un an et, le 15 août 1801, est signé le Concordat, qui détache (un temps) l'Église catholique de la cause royaliste et fait d'elle un relais fidèle de l'État napoléonien. L'Église est reconnue

comme la « religion de la grande majorité des Français » (mais non comme religion d'État). Le Premier consul nomme les évêques auxquels le pape donne l'« institution canonique ». Les évêques, en qui Bonaparte voit des « *préfets en soutane* », nomment les curés sur listes agréées par l'État.

Tous doivent prêter un serment de fidélité au pouvoir et sont payés par l'État, qui déclare irrévocable la vente des biens d'Église. Ce qui rassure les acheteurs et liquéfie le marché mais ne suffit pas à apaiser la grogne des « vieux » républicains, formés à l'école des philosophes, et surtout celle des militaires. À l'exemple du général Delmas, qui, à la sortie du premier *Te Deum* à Notre-Dame, déclare au Premier consul : « *C'est une belle capucinate. Il n'y manque qu'un million d'hommes qui ont été tués pour détruire ce que vous rétablissez.* »

La paix extérieure obtenue, la réconciliation intérieure réalisée, les finances publiques assainies, Bonaparte se sent assez puissant pour réaliser la réforme la plus attendue : le retour à une



**LE FRANC GERMINAL**, créé le 27 mars 1803, donnera à la France plus d'un siècle de stabilité monétaire.

**FIN DE LA QUASI-GUERRE**  
Le traité de Mortefontaine, signé le 30 septembre 1800, met fin à la guerre maritime entre le Consulat et les États-Unis. La France cède la Louisiane en 1803.

monnaie métallique forte. Le 27 mars 1803, la loi du 7 germinal crée le « franc Germinal », qui donnera à la France plus d'un siècle de stabilité monétaire. Malgré trois invasions, trois révolutions et le paiement de deux indemnités de guerre (700 millions en 1815, 5 milliards en 1871), le franc Bonaparte gardera jusqu'à la Première Guerre mondiale sa valeur intangible de cinq grammes d'argent, étant entendu que, dans un kilo d'or, on taillera 155 pièces de vingt francs, le fameux napoléon.

La France connut une faste période sous le Consulat. Même les émigrés le reconnaissent : « *En dépit de mes préjugés, j'admire en lui le conquérant, son immense mérite de législateur et de "tranquillisateur" des passions* », écrit la comtesse de Boigne, qui avait passé son enfance à la cour de Marie-Antoinette, tandis que la duchesse de Saulx-Tavannes applaudit : « *La jeunesse du chef semblait s'être communiquée à la nation, devenue, avec lui, confiante dans l'avenir.* »

Seuls quelques esprits perspicaces s'inquiètent des horizons où les folles ambitions de Bonaparte pourraient conduire la France. Tel Talleyrand, qui, dans un dîner en ville quelques jours après la paix d'Amiens, confie : « *Deux routes s'offrent à lui : le système fédéral, et alors la France domine l'Europe pendant cinquante ans, mais, s'il veut au contraire annexer, incorporer, alors il s'engagera dans une carrière qui n'a pas de terme.* » Et Talleyrand aurait même conclu : « *Il finira caché sous un lit.* »

Ou, plutôt, sur deux lits. Napoléon emportera à Sainte-Hélène deux lits de camp, comme ceux sur lesquels il dormait à la guerre. À Longwood, le « prisonnier d'État » des puissances européennes cherchera, en passant d'un lit à l'autre, à tromper ses longues insomnies. ■ & V.

